

LOGEMENT

Un droit

LE DROIT AU LOGEMENT est un droit universel, reconnu par notre constitution.

Pourtant

- ▲ la spéculation immobilière et foncière, qui rendra construction et les loyers plus chers,
- ▲ le manque chronique de logements sociaux par défaut de construction font de ce poste de dépense le plus important des ménages (+ de 25 % du budget !)

La réforme des APL vient d'entrer en vigueur et va fragiliser plus de 6,6 millions de locataires dont 800 000

étudiants, mais ce sont aussi les bailleurs sociaux déjà fragilisés qui voient leurs fonds propres réduits.

La situation sanitaire et les décisions gouvernementales ont aggravé les difficultés financières (ruptures de contrats, licenciements, chômage partiel,...) et fragilisent d'autant l'accès à un logement digne.

Habitant.e.s des quartiers populaires ou non, étudiant.e.s, habitant.e.s des lieux de vie informels (squats,

bidonvilles, campements), ont vu et voient encore leurs conditions de vie se détériorer. Et les réponses gouvernementales sont risibles, alors que la spéculation immobilière et les loyers augmentent.

Le droit au logement est nécessaire pour permettre à chacun et chacune de vivre et de mener à bien ses projets de vie.

Aussi face à la précarité grandissante, nous revendiquons :

- ▲ une année blanche pour les expulsions locatives,
- ▲ le retour de l'aide à la pierre à la construction.

*En France :
4 millions
de mal logé.e.s*

**Appel à mobilisation
le 27 mars contre les
expulsions
locatives,
pour un
logement
digne pour
toutes et tous**



*L'Humain
d'Abord*



« *Le logement est un droit, c'est un outil de justice sociale, un élément essentiel du changement de société que porte le projet communiste.* »

Fabien Roussel, secrétaire national du PCF

Nous voulons changer de logique :

- ▲ **Revaloriser les APL** et supprimer la caution dans le parc privé.
- ▲ **Mettre sous protection** les personnes menacées d'expulsion locative à plus ou moins brève échéance en interdisant les expulsions sans solution de relogement.
- ▲ **Encadrer les loyers** avec l'objectif que le loyer et les charges ne dépassent pas 20 % des revenus du foyer.
- ▲ **Augmenter les taxes sur les logements vacants** dans les zones en déficit de logement.
- ▲ **Construire 200 000 logements sociaux par an** et renforcer la loi SRU (pour atteindre 30 % de logements sociaux en zone urbaine).
- ▲ **Créer un service public national** et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville s'appuyant notamment sur un pôle public financier, un pôle public de la construction et une agence nationale foncière (pour compenser les surcoûts fonciers).



Faisons du logement un droit effectif pour toutes et tous !



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Tél : _____